



Au Conseil national du PSU

Nous commençons ici la publication des textes votés par le Conseil national du PSU les 21 et 22 novembre : la résolution générale, ainsi que le rapport sur le revenu minimum social garanti, question sur laquelle, on le sait, le débat dure au sein du PSU depuis plusieurs mois. Nous poursuivrons la semaine prochaine la publication des textes du CN. A noter : le rapport d'activités avait été adopté par 4 426 mandats pour (95,3%), 75 contre (1,6%) et 143 abstentions (3,1 %), 258 mandats n'ayant pas pris part au vote.

La résolution générale

Depuis un an les conditions d'une alternative sociale et politique ont mûri dans notre pays. Les mouvements sociaux de l'hiver 86-87 ont montré l'affirmation nouvelle d'une volonté de changement et de libération ; les formes et les pratiques d'action et d'organisation employées ont fait apparaître à cette occasion que la fin poursuivie était liée aux moyens employés. Ces mouvements avaient donné un premier coup d'arrêt à l'offensive libérale. L'aggravation du chômage, l'impossibilité de la droite d'apporter des solutions aux problèmes sociaux et la crise financière marquent aujourd'hui l'échec patent du néo-libéralisme.

Mais à cet échec du néo-libéralisme ne répondent pas des perspectives alternatives crédibles à gauche.

La crise du capitalisme permet au PCF de développer son discours de dénonciation. Mais, si cette orientation bénéficie d'une crédibilité relative, la sclérose organisationnelle du PCF, son sectarisme, son projet de société lui interdisent d'enrayer sa crise.

L'hégémonisme du PS trouve

aujourd'hui ses limites. Son fonctionnement est étroitement soumis aux règles présidentialo-monarchiques de la V^e République.

Si le PCF se contente d'une dénonciation du capitalisme, le PS se limite à une gestion amendée de ce système. Il ne peut espérer gagner les présidentielles que comme un « moindre mal » en s'appuyant sur le rejet profond de la politique de la droite et les craintes que suscite la montée de l'extrême droite.

C'est dans ce contexte que se mène la campagne présidentielle. Ce terrain n'est pas le plus propice à l'émergence de pratiques nouvelles ; en revanche, il peut permettre de développer les grandes lignes d'un projet de société.

De ce point de vue, les premiers développements de la campagne de Pierre Juquin, par la mobilisation suscitée, par l'écho qu'elle rencontre, sont prometteurs. La perspective de voir en France, comme dans d'autres pays européens, se constituer une force large et nouvelle, s'en trouve crédibilisée. La campagne Juquin n'est pas le cadre unique de cette

constitution, elle doit en être un moment important. Les comités d'initiative se développent dans tout le pays. Pour nous, le développement du mouvement de soutien doit permettre :

- de modifier la situation politique d'ensemble au profit des courants alternatifs ;
- de créer des liens de confiance entre celles et ceux, individus et groupes politiques, qui participent ensemble à la campagne ;
- de faire avancer les débats, dans une situation nouvelle, sur les contenus programmatiques comme sur des formes d'organisation démocratiques et autogestionnaires.

La nature même de la campagne, la recherche d'une (re)construction des valeurs progressistes à une échelle de masse, d'une élaboration d'objectifs de transformation réalistes et radicaux, d'une large convergence militante pour l'alternative, passent incontestablement par des moments de mise en commun, de centralisation du débat.

Mais le retour à des structures « pyramidales » classiques ne serait pas adapté au projet autogestionnaire qui doit sous-tendre la



campagne.

C'est, en partie, dans la recherche de formes de coordination souples, diverses, conjoncturelles, n'aboutissant pas au « filtrage » classique des responsables au profit de professionnels du militantisme et au détriment de l'expression concrète et pluraliste du mouvement de soutien, que se jugera encore une fois l'accord entre le dire et le faire.

Un contrat moral est, à cet égard, nécessaire entre le mouvement de soutien et les organisations qui y participent. Il est légitime que chacun apporte ses orientations, ses propositions, souhaite accroître son audience. Mais les comités ne peuvent, sous peine de stérilisation, être conçus comme les haut-parleurs de tel ou tel groupe (PSU ou LCR) ou des viviers pour la construction du courant communiste rénovateur. La structuration politique et organisationnelle de ce courant est un « plus » pour l'alternative (d'autant plus nécessaire que le débat et la recomposition à l'intérieur du PCF se poursuivent), elle est évidemment liée à la dynamique de campagne, mais les comités de soutien ne peuvent être le lieu instrumentalisé de cette structuration.

Le PSU, composante socialiste autogestionnaire organisée d'un mouvement alternatif en construction, prend en compte la complexité de la situation actuelle : crise des formes d'organisation politique traditionnelle et en même temps nécessité d'outils politiques et militants permettant de résister aux oppressions et de transformer la société.

C'est le sens de l'appel de son congrès de Bourg-en-Bresse pour la constitution d'un mouvement alternatif, socialiste, autogestionnaire et écologiste permettant son dépassement. Il agira pour que la campagne s'inscrive dans une démarche vers des formes politiques

larges, novatrices, démocratiques et efficaces.

C'est le sens de l'action du PSU dans les prochains mois :

— par le développement de contacts et débats avec les courants autogestionnaires et alternatifs proches du nôtre ;

— par une intervention directe dans la campagne, à partir des perspectives autogestionnaires en termes de contenu programmatique comme de forme organisationnelle ;

— par un investissement actif dans la campagne de Pierre Juquin à tous ses niveaux.

Ainsi le PSU agira pour que cet engagement politique dans la campagne trouve une première concrétisation électorale qui permette de peser réellement dans le champ politique.

A partir du double constat vécu des désillusions de l'après-10 mai 1981 et de la résistance à l'agressivité néo-libérale de l'après mars 86, il est évident que le PSU, en refusant de signer quelque chèque en blanc que ce soit, fera tout pour interdire l'accès de la droite à l'Élysée.

• Adopté par 4 215 mandats pour (92,5 %), 130 contre (3 %) et 212 abstentions (4,5%). Les porteurs de 139 mandats n'ont pas pris part au vote.

Un amendement repoussé

• Un amendement présenté par Bernard Ravenel a été mis aux voix. Il visait à remplacer le passage commençant par « Le PSU, composante socialiste autogestionnaire... » et se terminant par : « ... novatrices, démocratiques et efficaces. » Il a été repoussé : 895 mandats pour (20%), 3 296 contre (72%), 366 abstentions (8 %), 139 mandats n'ayant pas pris part au vote.

En voici le texte :

« Convaincu de la crise radicale des formes politiques actuelles, le PSU est persuadé de la nécessité d'un dépassement organisationnel de ces différentes structures, y compris la sienne, lorsque les conditions politiques du moment le permettront. Le PSU estime que la campagne présidentielle crée l'occasion de favoriser et de discuter les conditions de la construction d'un mouvement politique, de type radicalement nouveau. Ouvert, refusant le centralisme démocratique, donnant la priorité à la confrontation des expériences et des positions différentes face aux exigences d'unification hâtive, seul un mouvement de ce type pourrait répondre de manière durable et efficace aux nouvelles aspirations sociales et combler le fossé entre le mouvement social et une expression politique organisée. »

Sur le revenu social garanti

A lors que par le passé, les pays à système d'économie libérale avaient fait reposer leur légitimité sur leur capacité à assurer un quasi plein-emploi, une progression constante des revenus, et une protection sociale convenable, l'augmentation du chômage, le ralentissement de la croissance et les mutations technologiques — sans même parler du krach boursier — nous ont fait entrer dans une société profondément différente de celle à laquelle les « trente glorieuses » nous avaient habitués :

Cette société pourrait se caractériser par :

- un chômage endémique de niveau élevé ;
- une montée croissante des emplois précaires ;
- une augmentation des situations de pauvreté ;
- une dégradation de la protection sociale et du cadre de vie.

Par le passé, les exclus avaient pu être pris en charge par les différents organismes sociaux. La crise économique a marginalisé depuis quelques années ces exclus

et a permis aux forces libérales de remettre en cause la protection sociale des travailleurs présentée comme un handicap pour le développement économique. D'où la nécessité pour les forces populaires de prendre en compte non plus de façon individuelle mais de façon collective le problème de ces exclus, dont une réponse peut être le revenu minimum social garanti (RMSG).

L'instauration d'un RMSG pourrait être à terme interprétée comme un moyen de corriger cette société établie : une partie des produits de l'économie performante servant à assurer les conditions de vie décentes aux exclus du travail. Pour nous, PSU, le RMSG ne saurait relever de cette logique mais bien du droit de chacun à bénéficier d'une autonomie financière qui devrait trouver sa réalisation dans le droit au travail pour tous et qui passe au minimum pour l'instaurant par une politique de réduction du temps de travail.

Cependant l'état actuel de pauvreté d'un certain nombre d'exclus nous oblige à définir des

mesures d'urgence de réinsertion sociale qui, à défaut d'être prises en charge par l'Etat, doivent conjointement être étudiées avec l'ensemble des partenaires : Etat, départements, communes, organismes sociaux.

Cette allocation dont le mode de financement pourrait être semblable à celui des allocations déjà existantes comme celles des adultes handicapés, ou comme le minimum vieillesse, dont le montant actuel doit être fortement revalorisé progressivement (jusqu'à l'équivalent du SMIC) pour affirmer le droit pour tous de vivre dans la dignité, doit également impliquer une couverture maladie pour chacun, le droit au logement, ainsi qu'un droit à la formation.

• Approuvé par 59% pour, 14% contre, 27% d'abstentions.